CCI Formation
Aix-Marseille-Provence

Ref : GCFF-0000-IFEECFIS-01
Code RNCP / RS : NA
Fiche générée le : 2022-03-14 08:27:06

INITIATION A LA FISCALITE D'ENTREPRISE : S'ENTRAINER AU CALCUL FISCAL ET DE L'IMPOT DES SOCIETES

En résumé

Un parcours de formation action personnalisé pour s'initier à la fiscalité d'entreprise. L'impôt sur les sociétés constitue une lourde charge pour l'entreprise qui doit non seulement le gérer mais aussi le mettre sous contrôle. La détermination et la gestion du résultat fiscal nécessitent donc une bonne maîtrise des règles et mécanismes de la fiscalité directe de l'entreprise. Calculer et gérer le résultat fiscal, c'est opérer des choix en tenant compte de plusieurs paramètres. Cette formation aborde de façon complète l'impôt société : elle est orientée sur une mise en application

Objectifs

À l'issue du parcours, vous serez en capacité de :
- Manier les techniques du résultat fiscal et déterminer le résultat fiscal,
- Retraiter fiscalement les opérations fiscales,
- Calculer l'impôt.

» Participant

Dirigeants de PME-PMI, collaborateurs des services comptables et financiers, comptables uniques

» Pré-requis

Connaître les écritures comptables de base.

Programme

Définir le résultat fiscal
- Principes de base conduisant à la détermination et à l'imposition du résultat fiscal
- Champ d'application de l'impôt sur les sociétés
- Rattachement des opérations imposables
- Règles de déductibilité
- Schéma de détermination du résultat fiscal

Traiter les charges déductibles
- Les conditions de déductibilité des charges
- Les frais généraux : impôts et taxes, jetons de présence, cadeaux, abandons de créances, intérêts compte courant, dons, mécénat, amendes et pénalités
- Les amortissements techniques et fiscaux (dérogatoires)
- Les charges à payer
- Les dépréciations d'actif
- Les provisions pour pertes et charges

Délimiter les produits imposables
- Les opérations en devises étrangères et les écarts de conversion
- L'option pour le régime mère-fille
- Les plus values

La gestion des déficits
- Le déficit ordinaire
- Les amortissements réputés différés

Déterminer l'IS
- Calculer l'impôt sur les sociétés

CCI Formation
Aix-Marseille-Provence

Ref : GCFF-0000-IFEECFIS-01
Code RNCP / RS : NA

INITIATION A LA FISCALITE D'ENTREPRISE : S'ENTRAINER AU CALCUL FISCAL ET DE L'IMPOT DES SOCIETES

Méthodes, moyens et suivi

» Méthodes pédagogiques

- Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux participants.

» Moyens techniques

» Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

» Suivi de l'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.
Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.
Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation en cliquant ici

» Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation.
N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent Handicap pour que nous étudions votre demande.
Un conseiller formation vous répondra sous 48h.

CCI Formation
Aix-Marseille-Provence

Ref : GCFF-0000-IFEECFIS-01
Code RNCP / RS : NA

INITIATION A LA FISCALITE D'ENTREPRISE : S'ENTRAINER AU CALCUL FISCAL ET DE L'IMPOT DES SOCIETES

Évaluations de la formation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.
Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Intervenant

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.
Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Formation en InterIntra

1480€ net de taxe / personne certification non comprise

Durée

3 jour(s)
21 heure(s)

Autres détails